

**RELANCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°
DNCMP/02/F/2019-2020 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN
SPECTROPHOTOMETRE D'ANALYSES PHYSICOCHIMIQUES DE
L'EAU AU LABORATOIRE DE L'INSP.**

Date de publication: 21/11/2019

Date d'ouverture des offres : 12/12/2019

1. Objet

L'Institut National de Santé Publique (INSP) invite, par le présent Appel d'Offres, tous les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture d'un spectrophotomètre d'analyses physicochimiques de l'eau au laboratoire de l'INSP.

2. Financement du marché

Le marché sera financé sur les fonds propres de l'INSP, exercice 2019-2020.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. L'ensemble des fournitures prévues dans ce marché sont à livrer dans un délai de 30 jours calendriers comptés à partir de la signification du contrat.

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du Secrétariat de la Direction Générale de l'INSP moyennant le paiement d'un montant non remboursable de 50.000 FBU dont 25.000 FBU au compte no 1101/001.04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR et 25.000 FBU au compte n° 1110/262 ouvert à la BRB au nom de l'INSP. Il peut également être consulté gratuitement au Secrétariat de la Direction Générale de l'INSP tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante : **Institut National de Santé Publique / Avenue de l'Hôpital n°3 BP 6807 BUJUMBURA Tél. 22 26 97 15 / 22 26 97 13**, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendriers avant la date limite de remise des offres.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires soumettront seulement une offre technique et une offre financière. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de cinq cent mille francs burundais (500.000 FBU).

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-haut au plus tard le 12/12 /2019 à 9 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard Le 12/12 /2019 à 9 heures. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants ainsi qu'un représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics, à l'adresse mentionnée ci-dessus le 12/12 /2019 à 9 heures 30 minutes.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont énumérées au point 5 des dispositions particulières de l'appel d'offres (DPAO). Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

11. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **Institut National de Santé Publique / Avenue de l'Hôpital n°3 BP 6807 BUJUMBURA Tél. 22 26 97 15 / 22 26 97 13**

Fait à Bujumbura, le *B.M.*/2019

Le Directeur Général de l'INSP

Pr **Joseph NYANDWI**



MURSHIRO ANNY - yvette
DAF / INSP